

Analyse rétrospective de l'impact de la flexibilisation du taux de change sur la compétitivité de l'économie marocaine

Retrospective Analysis of the Impact of Exchange Rate Flexibility on the Competitiveness of the Moroccan Economy

Aziz MOUTAHADDIB,

Enseignant chercheur

Ecole National de Commerce et de Gestion – Kénitra.

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Kénitra

Université Ibn Tofail-Maroc.

Laboratoire Economie, Management et Développement des Organisations

Meriem DEMDOUMI,

Enseignant chercheur

Ecole National de Commerce et de Gestion – Kénitra.

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Kénitra

Université Ibn Tofail-Maroc.

Laboratoire Economie, Management et Développement des Organisations

Rachid KHARBOUCH,

Doctorant

Ecole National de Commerce et de Gestion – Kénitra.

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Kénitra

Université Ibn Tofail-Maroc.

Laboratoire Economie, Management et Développement des Organisations.

Date de soumission : 01/04/2023

Date d'acceptation : 01/05/2023

Pour citer cet article :

MOUTAHADDIB.A & AL (2023) «Analyse rétrospective de l'impact de la flexibilisation du taux de change sur la compétitivité de l'économie marocaine», Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 4 : Numéro : 5» pp : 567 – 594.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Dans cette recherche, nous visons à examiner de manière rétrospective l'argument central ayant justifié la mise en œuvre de la flexibilisation du régime de change au Maroc, à savoir, son potentiel impact positif sur la compétitivité des entreprises et de l'économie marocaines. L'analyse des indicateurs de compétitivité-prix de notre économie, selon les deux optiques complémentaires, de facteurs et de résultats, révèle l'absence d'une amélioration significative de cette compétitivité. Malgré la flexibilisation du régime de change, les tendances observées restent globalement stables, sans inflexion favorable notable. Cela s'explique en partie par la marge de flexibilisation limitée du régime, qui est restée contenue à +/- 5 % autour du cours central

Mots clés : Compétitivité ; Maroc ; flexibilisation ; taux de change ; régime de change ; commerce extérieur.

Abstract

Our objective in this work is to verify, according to a retrospective approach, one of the arguments that motivated the project of exchange rate regime flexibilization, namely, the possibility of a positive impact on the competitiveness of the Moroccan economy and companies. After a descriptive analysis of the evolution of price-competitiveness indicators of our economy according to the two perspectives, factors and results, we can say that their trend does not reflect remarkable improvement in the competitiveness of the Moroccan economy and remains however in the same trends as in the past without standing out after the flexibilization of the exchange rate regime. This result seems logical to us given the low margin for flexibility in the exchange rate regime, which does not exceed +/- 5% around the central rate.

Keywords: Competitiveness ; Morocco ; exchange rate regime ; flexibilization ; real effective exchange rate ; trade balance.

1. Introduction

Le Maroc s'apprête à instaurer un régime de change plus souple en vue de migrer vers un système de flottement généralisé à l'avenir. Cette décision, prise après une réflexion approfondie, vise principalement à renforcer la compétitivité des entreprises et de l'économie marocaines, tout en réduisant à moyen terme les déséquilibres et le déficit de la balance des paiements, selon les déclarations de Bank Al Maghrib¹. Afin de garantir le succès de cette transition, s'inspirant des expériences étrangères, comme celles de la Pologne et du Chili, les autorités ont opté pour une approche progressive et prudente. Cela se traduira par une expansion graduelle de la marge de fluctuation du dirham par rapport aux autres devises. Ce changement entraînera naturellement une modification de la parité du taux de change du dirham. En cas de dépréciation, les exportations deviennent plus compétitives grâce à la baisse de leurs prix, ce qui peut renforcer la compétitivité-prix à l'international, entraînant une hausse des parts de marché pour les exportations marocaines. Concernant les importations, elles deviennent plus coûteuses, ce qui peut inciter les consommateurs à se tourner vers des produits locaux, stimulant ainsi l'industrie nationale et renforçant la compétitivité interne.

Notre objectif dans ce travail est d'examiner selon une approche rétrospective l'un des arguments ayant motivé ce projet, à savoir l'hypothèse d'un impact positif de l'augmentation de la marge de fluctuation de la valeur externe du dirham sur la compétitivité de l'économie et des entreprises marocaines. Cette hypothèse repose sur le fait qu'une surévaluation du dirham serait à l'origine des problèmes de la balance commerciale du Maroc, et que la flexibilisation du régime de change permettrait au dirham de se déprécier pour retrouver sa valeur d'équilibre. D'où la question centrale de cette étude, à savoir : la flexibilisation du régime de change du dirham permettra-t-elle de développer la compétitivité des exportations marocaines ?

Notre approche vise à analyser, sur le moyen terme, la tendance de certains indicateurs de la compétitivité économique entre 2010 et 2022, en adoptant une perspective dynamique et comparative. L'accent sera mis sur les éventuels retournements de tendance, les variations observées et les points d'inflexion à partir de 2018, année marquant le début de la flexibilisation du régime de change au Maroc. Cette période sera divisée en deux phases : la première, couvrant

¹ Bank Al-Maghrib - Ateliers Presse 13-14 février 2017 « REFORME DU REGIME DE CHANGE ».

la période de 2010 à 2017, précède la flexibilisation ; la seconde, allant de 2018 à 2022, correspond à la phase suivant son introduction.

Pour vérifier cette hypothèse, notre étude est organisée de la façon suivante : nous allons présenter tout d'abord dans le cadre conceptuel de l'étude une revue de littérature des tenants et aboutissants de la flexibilisation du régime de change dans la première section, y compris les enjeux, les objectifs et l'impact de la flexibilisation du taux de change du dirham sur la compétitivité. La deuxième section décrira notre démarche et notre méthodologie pour vérifier cette hypothèse. Les résultats de l'étude seront présentés dans la troisième section, selon deux perspectives de compétitivité : le taux de change et l'inflation du côté des facteurs, et l'examen des indicateurs du commerce extérieur du Maroc du côté des résultats (parts de marché, termes de l'échange, balance commerciale). Enfin, nous concluons ce travail dans la dernière section.

2. Cadre conceptuel de l'étude et revue de littérature.

Dans cette partie, nous allons aborder successivement le contexte économique et historique qui a conduit à l'élaboration du projet de flexibilisation du régime de change au Maroc. Nous ferons référence, lorsque cela est approprié, aux auteurs qui soutiennent nos arguments.

2.1 Projet de flexibilisation du dirham

Le changement de régime de change, ou plus précisément le passage d'un régime de change fixe à un régime de change flexible, n'est pas une nouveauté et ne se limite pas au contexte marocain. Cette évolution s'inscrit dans la tendance générale de libéralisation économique observée depuis l'abandon du système monétaire international de Bretton Woods vers le début des années 70. Les États membres du FMI ont davantage de latitude pour définir leur régime de change convenablement à leurs conditions économiques et leurs stratégies de développement, optant pour des régimes totalement fixes, totalement flexibles ou d'autres formes intermédiaires. Le Maroc, petite économie ouverte sur l'extérieur, avec une faible intégration financière internationale et un marché de change embryonnaire, a choisi depuis 1973, d'arrimer le dirham sur les devises de ses principaux partenaires commerciaux, sous un régime de change d'ancrage conventionnel permettant une marge de fluctuation de +/- 0,3 %. Cependant, malgré les pressions du FMI, le Maroc a refusé à plusieurs reprises de basculer vers un régime de change flexible (Abdallah A, 2006), et ce afin de réduire la variabilité du taux de change dans le cadre d'une politique de change active (Wickham, 1985).

La crise d'endettement qui a touché le pays vers le début des années 80 à l'instar d'autre pays en développement, les crises financières internationales des années 90, de 2007 et 2008 ont mis la pression sur les autorités monétaires afin de basculer vers un régime de change flexible, sauf que ces dernières ont choisi de garder le régime en place. Cette peur du flottement², conjuguée au maintien d'un ancrage sur un panier de devises, justifie l'importance accordée par le Maroc à la stabilité du dirham et par conséquent à la stabilité de ses indicateurs macroéconomiques, et au passage, protéger le commerce extérieur considéré comme moteur de développement économique du pays (Bacchetta et van Wincoop, 2000). Le choix était donc d'assumer un mésalignement du dirham, résultat d'un régime de change fixe en réagissant par des dévaluations graduelles à même de rééquilibrer le taux de change effectif du dirham, de rétablir la compétitivité des exportations à l'étranger, et d'éviter une volatilité non maîtrisable des suites des fluctuations du taux de change (Fadlallah A, Boghiri A et Mouhil I, 2014). Il n'est cependant pas sans inconvénient car sa rigidité ne permet pas un ajustement de la balance commerciale en cas de surévaluation de la devise, et remet en cause la compétitivité prix des exportations nationales.

Nous avons donc assisté à l'ère de ce régime, à plusieurs interventions de l'Etat, soit dans le sens d'une dévaluation du dirham ou d'un réaménagement de la structure de rattachement permettant de s'adapter à l'évolution du poids des devises dans les règlements internationaux relatifs au commerce extérieur ou à la dette externe (Bakko, 2019)³. Depuis 1973, plusieurs dévaluations ont été effectuées, essentiellement durant la décennie 80. L'ensemble des dévaluations des années 80 a donné lieu à une dépréciation de la valeur du dirham de l'ordre de 50 %. Par rapport à la composition du panier de rattachement du Dirham, cette dernière a connu quatre réaménagements engagés dans le but d'améliorer la compétitive des exportations marocaines. Le dernier réaménagement a eu lieu en 2015, et a touché les taux de pondération des devises de rattachement.

La question qui se pose alors est de savoir si les choix des autorités marocaines relatifs au régime de change et aux différentes interventions ont permis de maintenir la stabilité des

² Calvo, G.A. & Reinhart, C.M., 2000. fear of floating. working paper 7993. Cambridge, ma, usa : nber working paper series national bureau of economic research.

³ BAKKO, O. 1ère Edition Nov. 2019 « Pour mieux comprendre la flexibilité du Dirham », Imprimerie Al Maarif Al Jadida.

transactions du commerce international et de sauvegarder la compétitivité-prix des exportations. A ce stade, il est important de noter que malgré les différentes actions entreprises pour maintenir la stabilité économique nationale, le déficit de la balance commerciale continue de se détériorer, entraînant une diminution significative des réserves de change et une augmentation de l'endettement extérieur. En 2012 par exemple, les réserves de change avaient atteint le seuil critique de trois mois et l'encours de la dette publique s'est approché à 60 % du PIB⁴. Cette situation, pouvant provoquer une crise de change, a poussé les autorités marocaines à contracter une première Ligne de Précaution et de Liquidité (LPL) auprès du FMI en 2012, renouvelé pour la troisième fois en 2018, et à décompenser des prix des produits énergétiques à partir de 2015, comme mesures de sécurité face au risque d'indisponibilité des devises. Il est également important de souligner que, selon les données du ministère de l'Économie et des Finances (2018), le déficit commercial du Maroc a augmenté en moyenne, passant de 72 milliards de dirhams entre 2000 et 2007 à 176 milliards entre 2008 et 2016. « A la fin du premier trimestre 2017, le déficit du solde commercial s'est alourdi de 8,3 milliards de dirhams entraînant le taux de couverture dans une baisse de 4 points (soit 56,8%) en un an ⁵ ». Cette situation combinée à une volonté de plus d'autonomie au niveau de la politique monétaire et plus d'ouverture au niveau du compte de capital rendraient insoutenable le maintien de ce régime de change fixe selon le fameux « triangle d'incompatibilité⁶ ». Dans de telles conditions, un taux de change plus flexible permettrait, d'une part, une meilleure adaptation de la politique monétaire aux besoins de l'économie nationale, en évitant une forte dépendance à des références externes, et d'autre part, atténuerait les effets négatifs, notamment ceux engendrés par la faible diversification de l'économie marocaine. Cela accorderait au pays une plus grande marge de manœuvre et une plus grande autonomie dans la gestion de son économie.

Pour ces multiples raisons, le Maroc a engagé à titre préventif, depuis 2010 un chantier de réflexion sérieuse autour de la flexibilisation de son régime de change, encouragé pour cela par Le FMI qui affirme à son tour que « *De pair avec les réformes structurelles, ce régime pourrait*

⁴ Bank Al Maghrib 2012, « Rapport Annuel ».

⁵ Nicolas Moumni, Printemps-été 2019, Flexibilité du dirham La justification théorique est-elle en adéquation avec les spécificités économiques et institutionnelles du Maroc ? Critique économique n° 38-39.

⁶ Théorie développée par Mundell dans les années 60 et repris dans la littérature par Krugman (1998) démontre qu'il est impossible pour un Etat d'assumer à la fois un taux de change fixe, une mobilité des capitaux et à un contrôle de la politique monétaire.

aider le Maroc à relever les défis de la compétitivité et vraisemblablement contribuer à doper la croissance à moyen terme⁷».

En 2016, il a été décidé d'initier la flexibilisation du taux de change, en même temps que l'ajustement du cadre de politique monétaire pour adopter le ciblage d'inflation. Dans un premier temps, l'objectif était de maintenir le système d'ancrage pluri-monétaire, tout en élargissant la marge de fluctuation. C'est ainsi qu'après l'élargissement de cette bande de +/- 2.5% en janvier 2018, les autorités monétaires ont procédé une nouvelle fois à une augmentation de la marge de flexibilité de l'ordre de +/-5% en Mars 2020, passant ainsi à une bande de fluctuation de 10%. Cette bande de fluctuation est appelée à s'élargir en fonction des conditions macroéconomiques pour arriver au bout d'une période estimée à 15 ans à un flottement total du dirham. Cette mesure de flexibilisation du dirham, comme il a été souligné ci-dessus, permet théoriquement de ramener le taux de change à sa valeur d'équilibre et contribue par conséquent au rétablissement des équilibres de la balance commerciale en évitant des situations de surévaluation ou de sous-évaluation (Obstfeld, M., & Rogoff, K, 1995). La dépréciation de la monnaie nationale peut augmenter ainsi les prix des importations, mais peut aussi avoir un effet positif sur la compétitivité des exportations (Goldberg et Knetter, 1997).

L'étude menée par Bouoiyour et Rey (2005) met en évidence le rôle crucial des taux de change réels et des régimes de change flottants dans la détermination de la compétitivité économique et de la croissance. Elle montre également le rôle d'une politique monétaire adéquate pour tirer pleinement parti de ces éléments. La dépréciation monétaire peut renforcer la compétitivité des exportations et rendre les produits nationaux moins onéreux pour les acheteurs étrangers. Seulement ces gains en terme de compétitivité externe ne seront possibles que si les exportations du pays sont sensibles aux changement de prix internationaux autrement dire dispose d'une élasticité prix élevée (Imbs et Mejean, 2010).

2.2 Définition du concept de la compétitivité.

La compétitivité est un concept dont les origines remontent aux premiers écrits sur le commerce international. À l'origine, nous trouvons le courant mercantiliste, qui considérait le commerce

⁷ FMI, Consultations de 2009 au titre de l'article IV du statut de l'FMI, Rapport du FMI No. CR/10/58, Février 2010.

comme la source de richesse des États. Selon ce raisonnement, les pays devaient produire davantage de biens exportables pour obtenir une balance commerciale favorable et ainsi bénéficier d'un afflux d'argent garantissant leur prospérité. Dans le même ordre d'idées, les économistes classiques tels qu'A. Smith dans son œuvre "Enquête sur la Nature et les causes de l'Enrichissement des Pays" (1776), ou David Ricardo dans son ouvrage "Sur les principes de l'Economie politique et de la Fiscalité" (1817), ont élaboré des théories permettant de comprendre l'avantage compétitif et son lien avec les nations. Ces théories ont favorisé le développement du commerce international et ont incité les États à rechercher un avantage concurrentiel en se basant sur les facteurs spécifiques leur permettant d'être compétitifs. Pour les deux auteurs, à la différence des mercantilistes qui insistent sur l'intervention de l'Etat pour protéger les exportateurs à travers des politiques protectionnistes, Smith et Ricardo voient que chaque pays dispose d'un avantage concurrentiel par rapport aux autres, et que tous peuvent gagner dans l'échange sans avoir besoin d'une intervention Etatique. Au-delà de la théorie des avantages comparatifs, qui ne se prononce pas clairement sur les facteurs de cette avantage « compétitivité », le modèle (HO) développé par les économistes néoclassiques, le suédois, Heckscher (1919) et Ohlin (1933), met l'accent sur les deux facteurs de production, le capital et le travail, en orientant la production vers les produits dont la production utilise plus le facteur avec lequel ce pays est relativement bien doté.

Parmi les travaux les plus marquants du XXe siècle dans les domaines de la concurrence et de la compétitivité, ceux de Michael Eugene Porter (1990) qui se concentrent principalement sur les facteurs non monétaires de la compétitivité, tandis que les travaux du lauréat du prix Nobel Paul Krugman (1994) remettent en question l'idée de compétitivité nationale en la qualifiant d'« obsession dangereuse ». Selon lui, « la compétitivité est un concept vide de sens lorsqu'il est appliqué aux économies nationales », et un problème de compétitivité au niveau national peut simplement découler d'un problème interne de productivité. Il souligne que le bien-être d'un pays ne peut être confondu ni avec les bénéfices de ses entreprises ni avec les intérêts de ses industries. Selon les critiques du concept de compétitivité, le seul objectif légitime pour un pays devrait être de fournir un niveau de vie élevé et en croissance à ses citoyens, ce qui dépend avant tout de la productivité avec laquelle ses ressources en travail et en capital sont utilisées. Par exemple, selon l'OCDE (1996), la compétitivité se réfère à la capacité, dans un contexte de concurrence internationale, des entreprises, des industries, des régions, des nations ou des

ensembles supranationaux, à maintenir de manière durable un niveau de revenu et d'emploi relativement élevé.

Cependant, la compétitivité diffère selon que l'on se positionne au niveau de l'Etat, d'un secteur économique ou d'une entreprise. C'est pourquoi certains économistes le considèrent comme un phénomène microéconomique analysé à travers la capacité d'une entreprise à maintenir et développer sa part de marché. D'autres le définissent sous un angle macroéconomique reflétant la capacité d'un pays à maintenir une balance commerciale positive. Il y a lieu aussi de distinguer entre les deux composantes de la compétitivité. La compétitivité-prix, se base sur les différences de prix pour défendre et développer ses parts de marché et la compétitivité hors-prix ou structurelle qui se base sur d'autres facteurs comme la qualité, la différenciation du produit ou la technologie. Une autre différence au niveau du concept de compétitive concerne la compétitive externe et la compétitivité interne de l'économie. On parle de compétitivité externe pour évaluer la capacité des exportateurs du pays à garder et développer des marchés externes. La compétitive interne se réfère quant à elle à la résistance des produits locaux à la concurrence étrangère dans le marché national.

2.3 Taux de change effectif du Dirham et compétitivité-prix de l'économie.

Le lien direct entre la flexibilisation du régime de change et la compétitive-prix serait alors les taux de change nominal (TCN). La flexibilisation engagée dans ses premières phases, permettrait donc à ce taux d'évoluer dans une marge plus ou moins importante (+/- 5 % par rapport à la parité centrale) avec pour objectif le maintien d'un certain équilibre automatique de la balance commerciale. Aujourd'hui, selon le courant économique dominant « Mainstream », la dépréciation de la devise nationale permettrait la hausse des prix des importations et la baisse des prix des exportations et par conséquent l'amélioration de la compétitivité-prix de l'économie nationale. Le taux de change nominal est un indicateur révélateur de cette compétitivité, son appréciation ou réévaluation (dans le cadre d'une cotation au certain) est synonyme de l'augmentation des prix des exportations et par conséquent une détérioration de la compétitivité-prix externe. Tandis que sa dépréciation (dévaluation) donnant lieu à une baisse des prix dans cette monnaie, amélioration la compétitivité. À ce stade, il convient de différencier le taux de change nominal bilatéral, qui concerne la relation entre deux pays, et le taux de change effectif nominal, qui illustre la compétitivité d'un pays vis-à-vis d'un groupe de partenaires commerciaux.

Le taux de change nominal reste cependant un indicateur limité du fait qu'il ne reflète pas la compétitivité-prix réelle d'une économie. Sa dépréciation, synonyme de gain en terme de change, peut-être contrée par une augmentation des prix de ces exportations et vice-versa, son appréciation peut être due à une baisse des prix à l'exportation grâce à des efforts au niveau des coûts de production (Main d'œuvre, développement technologique...etc). On ne peut donc connaître la compétitivité-prix réelle d'une économie que si l'on rapporte le taux de change effectif nominal au niveau des prix relatifs. On parle alors de taux de change effectif réel, qui se divise à son tour en taux de change réel externe (TCRE) permettant de mesurer la compétitivité prix externe d'une économie et taux de change réel interne (TCRI) qui permet quant à lui de mesurer la compétitivité interne (Edwards, 1988). Le taux de change effectif réel externe est le ratio des prix internes sur les prix externes, exprimés dans la même monnaie, $e.P/P^*$, tel que e est le taux de change effectif nominal, P le niveau des prix domestiques et P^* le niveau des prix étrangers⁸. La formule ci-dessus nous permet de dire que, quand les prix domestiques augmentent, les TCER s'apprécie, indiquant ainsi une détérioration de la compétitivité-prix externe. Cette dégradation peut être ainsi compensée par une dépréciation de la devise nationale. Les pays ayant expérimentés un taux d'inflation supérieur à leurs partenaires, voient leur TCER s'apprécier donnant lieu à une perte de compétitivité résultat de la hausse de ses prix relatifs (Krugman P. et ali., 2015).

La variation du TCN dépend du régime monétaire en place. Dans le cas d'un régime de fixité de taux de change, un écart d'inflation entre l'économie nationale et le reste du monde ne peut pas être ajusté par la variation de la monnaie nationale et se traduit par un mésalignement du TCER et une dégradation de la compétitivité prix et des déficits de la balance commerciale. Face à cette situation qui risque de mener à une crise de change, l'Etat peut faire recours à l'arme de dévaluation avec des conséquences sur les investissements directs étrangers et les dettes extérieures et surtout le pouvoir d'achat qui peuvent être aussi dangereuses que le déficit de la balance commerciale. C'est dans ce sens que le changement du régime de change vers plus de flexibilité est un choix possible pour l'amélioration de la compétitivité économique sans l'intervention des autorités publiques. Cette flexibilité permettra la dépréciation automatique du TCN qui tire à la baisse le TCER et par conséquent le rétablissement de la compétitivité-prix externe et l'ajustement de la balance commerciale. Ce processus d'ajustement n'est pas

⁸ Bank Al Maghrib 2021, « Rapport Annuel ».

aussi simple que ça et nécessite la satisfaction de certaines hypothèses, telle la condition de Marshall-Lerner-Robinson⁹.

3. Méthodologie de recherche

L'appréciation ou la mesure de la compétitivité peut se faire selon deux optiques complémentaires. La première consiste, dans une optique de facteurs, l'identification des principaux déterminants de cette compétitivité et dépend largement, du niveau des coûts de production dont l'impact sur la formation du prix domestiques (les matières premières, les frais financiers et les coûts de la main-d'œuvre...etc) est considérable. A ce niveau, le TCER constitue l'indicateur par excellence de la compétitivité-prix. La seconde consiste à définir et évaluer, dans une optique de résultats, les indicateurs de la compétitivité révélée. A ce niveau les résultats du commerce extérieur (part de marché, indice du commerce extérieur, balance courante, taux de couverture ...etc.), constituent des indicateurs d'amélioration ou de détérioration de la compétitivité d'un pays.

Notre démarche consiste donc à analyser à moyen terme, à travers une approche dynamique et comparative, la tendance de quelques indicateurs de la compétitivité économique¹⁰ de 2010¹¹ à 2022 et mettre l'accent sur les retournements de tendance possibles, les variations et les points d'inflexion à partir de 2018, dates de début de flexibilisation du régime de change au Maroc. Cette période sera subdivisée en deux phases. Une première phase, avant le début de la flexibilisation s'étalant de 2010 à 2017, et une deuxième phase, après le début de la flexibilisation de 2018 à 2022¹².

La vérification de l'hypothèse d'un impact positif de la flexibilisation du régime de change sur la compétitivité de l'économie marocaine se fera à deux niveaux. Nous allons vérifier d'abord cette hypothèse dans une approche de facteurs à travers l'analyse de la tendance du TCER durant la période de l'étude, comme indicateur de compétitivité-prix. Dans un deuxième temps, nous allons vérifier dans une approche des résultats, l'évolution des indicateurs la compétitivité

⁹ La condition de MLR stipule qu'une dévaluation/dépréciation provoque une amélioration de la balance commerciale si et seulement si la somme des élasticités prix des demandes d'exportations et d'importations est strictement supérieure à 1.

¹⁰ L'analyse de cette tendance se base sur les données annuelles fournies par des organismes nationaux et internationaux (FMI, OMC, OC, BAM, La banque mondiale).

¹¹ Année de base de calcul du taux de change effectif du dirham par le FMI

¹² Il convient de noter que les données pour 2020 peuvent ne pas être représentatives des tendances à long terme suite au différentes mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID-19.

révélée. Comme le précise G. Lafay (1976) « si on part d'optique de résultats, les soldes des échanges serviront à repérer la compétitivité d'un pays. En revanche, dans une optique de moyens, la compétitivité résulte de plusieurs facteurs et l'on met l'accent sur le rôle déterminant des prix ». A travers une analyse descriptive de la tendance des indicateurs choisis depuis l'année 2010 (Année de base de calcul du TCN, TCR et de l'IPC), du sens de l'évolution, des inflexions positives ou négatives sur les deux phase (2010-2017/2018-2022) nous allons vérifier selon notre approche, l'argument présenté dans le projet de flexibilisation du régime de change à savoir, une amélioration de la compétitivité de l'économie marocaine. Nous allons utiliser pour cela la droite de régression des courbes de tendance déterminée par la méthode des moindres carrés. Cette droite a pour fonction :

$Y = at + b$, tel que :

Y : indicateur étudié (Taux de change, IPC, Part de marché)

t : temps (classée en ordre croissant des année de l'analyse de 2010 à 2021)

a et b sont les coefficients de la droite de régression tel que :

$a = \text{cov}(t, Y) / v(t)$, et constitue la pente de la droite de régression qui indique de combien d'unité varie l'indicateur quand le temps varie d'une unité (Année).

$b = \bar{Y} - a \bar{t}$, tel que b est l'ordonnée à l'origine quant $t=0$.

Cette droite indique la tendance à terme selon trois cas :

Tendance haussière si $a > 0$;

Tendance baissière si $a < 0$;

Tendance stable si $a=0$

Aussi, pour la comparaison de deux tendances entre deux périodes ou deux indicateurs, nous pouvons dire que la hausse ou la baisse est plus importante pour la droite de régression ayant la pente la plus élevée en valeur absolue.

Dans notre cas, d'après la formule de calcul du TCER ($\text{TCRE} = e.P/P^*$), une appréciation de ce dernier signifie, soit une augmentation des prix internes (P), soit une baisse des prix externes (P^*), soit une appréciation du TCN (e). Cette situation est synonyme de perte de compétitivité

des exportations marocaines. Pour cela, nous allons travailler sur les indicateurs de TCE, taux d'inflation et TCER calculés par le FMI.

4. Résultats et discussion

La présente étude se limite à l'analyse de la compétitivité-prix externe et écarte de son champs d'analyse la compétitivité hors-prix interne. Chercher donc les déterminants de la compétitivité-prix c'est chercher généralement des facteurs relatifs aux coûts de production, au comportement de marge des entreprises ou aux variation des taux de change.

4.1. La compétitivité de l'économie nationale selon l'optique des facteurs.

Dans cette section, nous entreprendrons une analyse dynamique de divers indicateurs de la compétitivité-prix afin d'évaluer l'impact de l'élargissement des marges de fluctuation sur l'économie marocaine. Ces indicateurs incluent le taux de change effectif nominal (TCEN), le taux d'inflation, ainsi que le TCER.

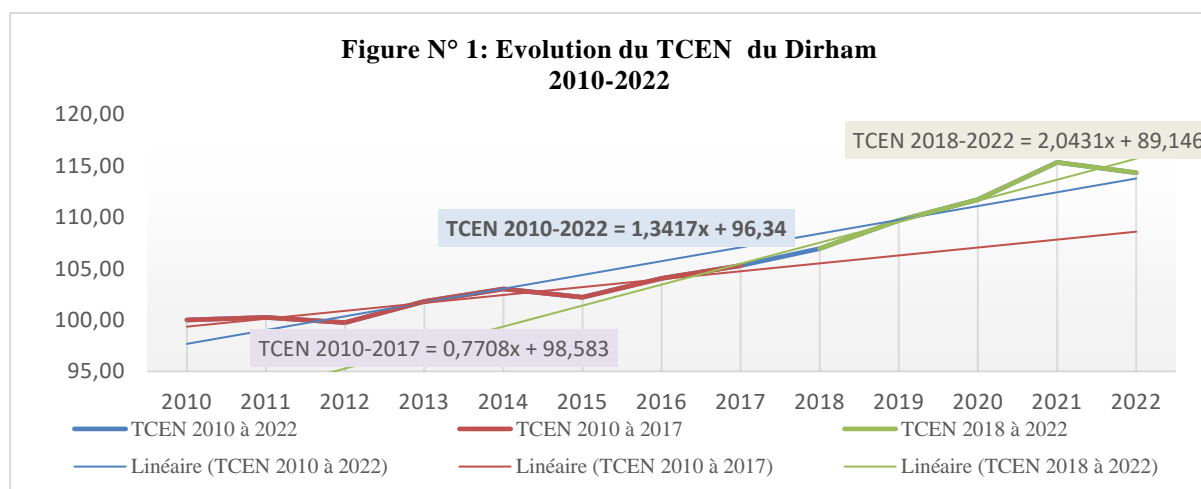
4.1.1 Analyse de l'évolution du taux de change effectif nominal du dirham.

Le TCEN est un indicateur synthétique de la valeur nominale de la monnaie d'un pays par rapport à ses partenaires et concurrents économiques. Cependant, son calcul comme moyenne géométrique des taux de change bilatéraux, doit prendre en considération un ensemble de facteur tels que l'année de base, le système de pondération (simple ou double), le poids des partenaires commerciaux et l'effet de la concurrence¹³.

D'après l'analyse dynamique de la tendance du TCEN, nous pouvons dire que ce dernier a connu une appréciation durant toute la période 2010-2022 ($a=1,34$).

Cette appréciation était en général moins importante de 2010-2017 qu'entre 2018 et 2022 ($a_{2018-2022} > a_{2010-2017}$), et a accusé une dépréciation remarquable en 2022.

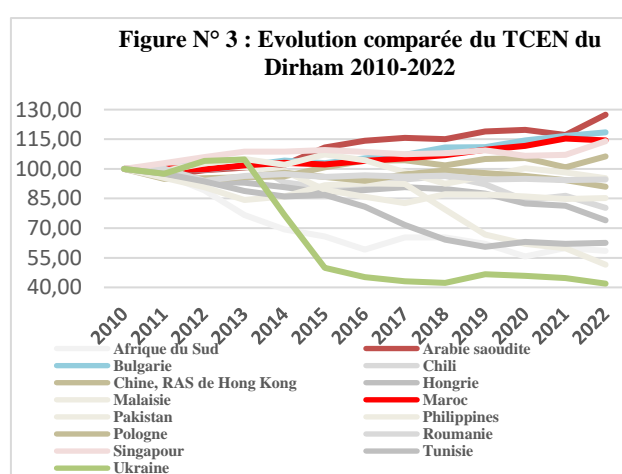
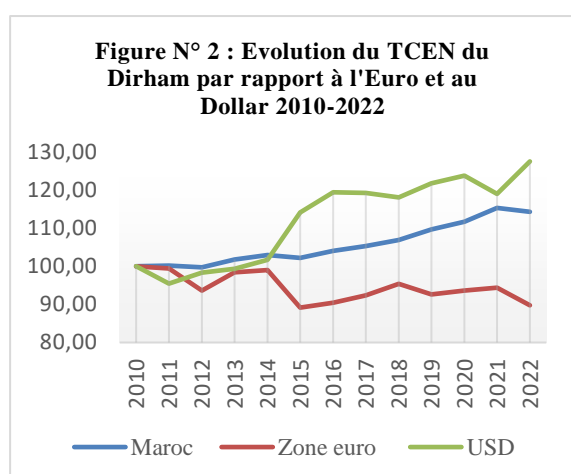
¹³ Le Maroc a mis à jour pour la dernière fois la méthodologie de calcul des TCE en 2021. Voir Rapport de BAM 2021, page 127.



Source : Données Fond Monétaire International (FMI), Calcul de l’Auteur.

Comparativement aux autres monnaies, le dirham s’est apprécié en terme nominal de 2010 à 2022 face à l’euro et s’est déprécier face au Dollar. A partir de 2018, l’appréciation du dirham a été plus marquée par rapport à l’Euro en gardant une corrélation positive, contrairement au Dollar Américain dont le TCEN à connue une dépréciation pendant la période 2018-2022, moins importante à partir de l’année 2020 avec une corrélation qui devient négative en 2021(Graphique 2).

L’évolution du TCEN du dirham va à l’encontre de celle des TCEN des pays concurrents à l’exception de la Bulgarie et de l’Arabie Saoudite (Graphique 3).

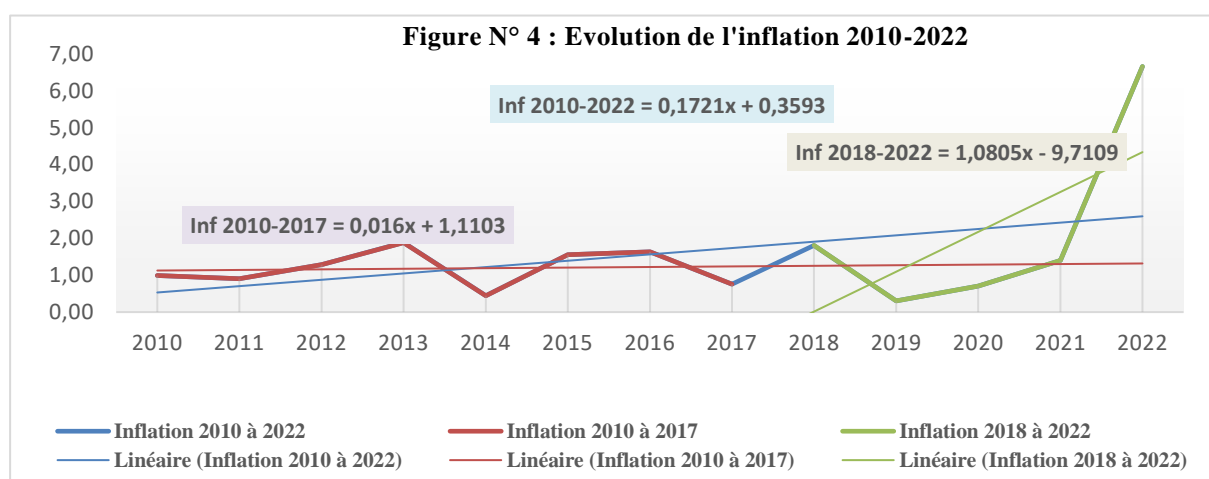


Source : Données Fond Monétaire International (FMI), Calcul de l’Auteur.

Le TCEN révèle que malgré la flexibilisation du régime de change, cet indice n'a pas marqué un changement de son évolution depuis 2018 et reste dans sa tendance d'appréciation. Cette tendance ne permet pas l'amélioration de la compétitivité-prix de notre économie d'autant plus que la majorité des devises des pays concurrents ont connu une dépréciation. La dépréciation constatée en 2021 du TCEN du dirham, n'est pas propre au Maroc et touche pratiquement l'ensemble des économies partenaires et concurrents éliminant par conséquent tout avantage compétitive.

4.1.2 Analyse de l'évolution de l'inflation.

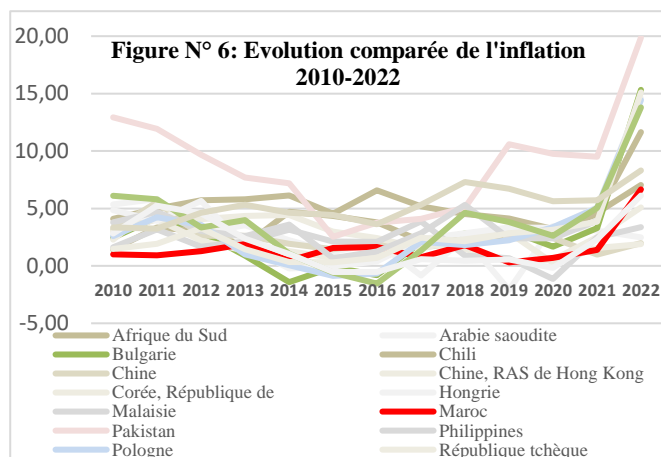
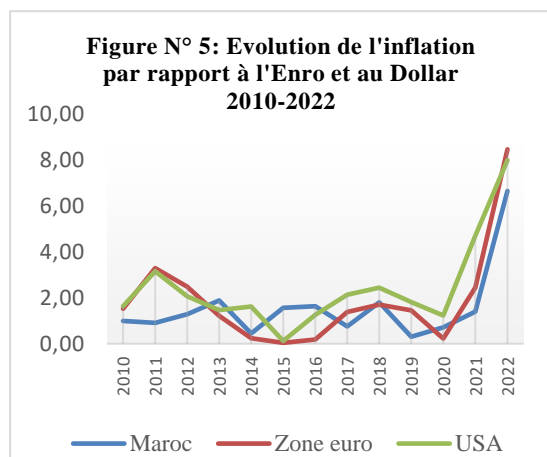
L'inflation se manifeste par une hausse générale des prix au sein d'un pays. Elle peut résulter d'un choc d'offre face à une demande croissante, d'une augmentation des coûts de production affectant les prix des biens, ou encore d'une dépréciation de la devise nationale entraînant une inflation importée. Quelle que soit sa cause, une augmentation de l'inflation est un indicateur négatif de la compétitivité de l'économie nationale. Seulement, l'analyse et l'interprétation de l'évolution l'inflation doit être relativiser. Son augmentation peut ne pas avoir d'impact négatif sur la compétitivité, si elle se produit dans un climat international d'inflation généralisée comme c'est le cas entre 2020 et 2022. Elle peut même être en faveur du pays étudié si son augmentation est relativement faible par rapport au pays concurrents. Cette situation a été constatée en 2022 pour le Maroc (graphique évolution comparée de l'inflation).



Source : Données Fond Monétaire International (FMI), Calcul de l'Auteur.

De manière générale, l'inflation a en moyenne connue une hausse légère durant la période de l'étude, tirée principalement par les augmentations des trois dernières années 2019, 2020 et 2021. Cette augmentation qui est due principalement à des chocs externes (COVID 19, guerre

en Ukraine), était généralisée à l'ensembles des pays partenaires et concurrents et reste relativement basse pour le Maroc (Graphique 4). Les manifestations de l'inflation importée, due quelque part à l'élargissement des bandes de fluctuation, se montre au niveau des prix des produits énergétiques, importés essentiellement en dollar américain. Ce dernier a connu une forte appréciation en terme nominal depuis le deuxième élargissement en mars 2020, pour atteindre une valeur historique en octobre 2022.

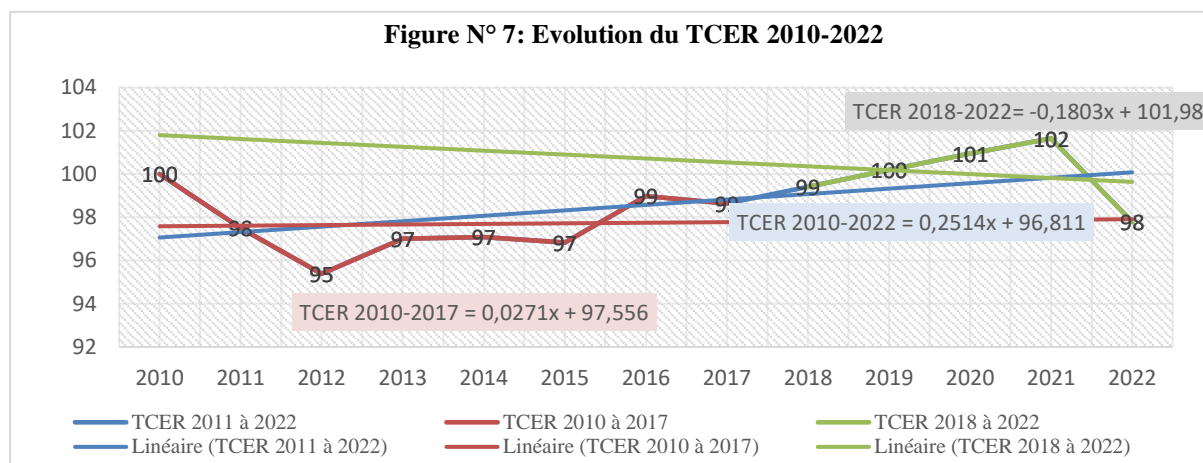


Source : Données Fond Monétaire International (FMI), Calcul de l'Auteur.

La maîtrise du taux d'inflation permet au Maroc de maintenir sa compétitivité prix à des niveaux acceptables depuis 2018 et même à réaliser des gains de compétitivité en 2022 suite à la dépréciation du TCEN.

4.1.3 Analyse de la tendance du TCER.

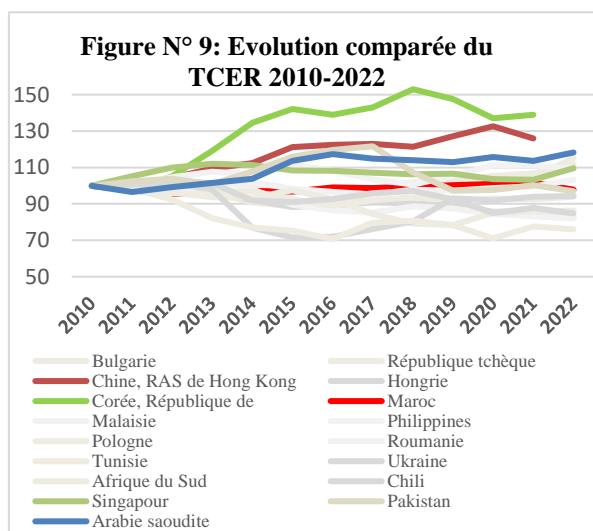
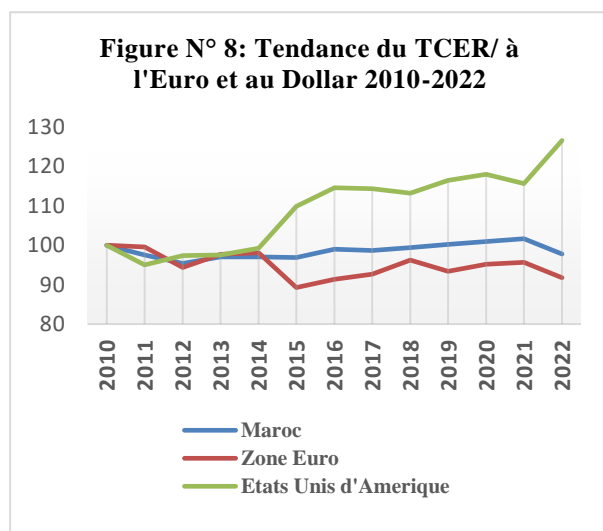
Le TCER est considéré par la littérature comme l'indicateur phare de la compétitivité-prix d'une économie. Sa formule de calcul permet de capter à la fois l'évolution du TCEN, indicateur de l'appréciation ou la dépréciation effective de la valeur nominale de la devise national, et les prix relatifs d'un pays par rapport à l'extérieur. Son appréciation, suite à une augmentation des prix interne (inflation), baisse des prix externes ou appréciation du TCEN, est synonyme de perte en terme de compétitivité-prix. Sa dépréciation quant à elle reflète un gain en terme de compétitivité.



Source : Données Fond Monétaire International (FMI), Calcul de l’Auteur.

Concernant l’évolution du TCER du dirham depuis 2010, il a connu généralement une évolution stable durant toute la période en restant sous-évalué durant la première période (2010-2017). Depuis le début de la deuxième période, le TCER a connu des phase successive d’appréciation, dépassant ainsi la barre de 100 pour la première fois en 2019 et atteindre 101 en 2020 et 102 en 2021 avant de se déprécier en 2022 pour baisser à 98.

La tendance reste en générale baissière pendant cette deuxième phase malgré ces périodes d’appréciation ($a < 0$) (Graphique 7).



Source : Données Fond Monétaire International (FMI), Calcul de l’Auteur.

Par rapport au pays partenaires et concurrents, le dirham a gagné en terme de compétitivité vis-à-vis du dollar surtout en 2022 et à garder pratiquement le même niveau de compétitivité-prix

par rapport à l'euro. Les pays concurrents se sont divisés en deux groupes. Des pays ayant réalisé des gains de compétitivité et d'autre ont perdu en terme de compétitivité. Les gains de compétitivité-prix réalisés reviennent essentiellement à des dépréciations du TCEN et pas à des baisses des taux d'inflation.

D'après cet indicateur, nous pouvons conclure que l'amélioration de la compétitivité-prix de notre l'économie ne semble pas être clairement perceptible après le début de la flexibilisation du régime de change, surtout entre 2018 et 2020. Ceci pourrait être attribué à la faible marge de fluctuation du taux de change, qui demeure très restreinte et limite les ajustements significatifs. Paradoxalement, l'indicateur a généralement enregistré des appréciations depuis 2018 malgré le contrôle des taux d'inflation, avant de connaître une dépréciation en 2022, indiquant ainsi un gain de compétitivité-prix externe.

Les chocs successifs depuis la fin de l'année 2019 (COVID 19, guerre en Ukraine et les années de sécheresse) avaient un impact négatif sur le commerce international et peuvent influencer négativement ou positivement sur la compétitivité. Ajouter à cela la limite du taux de change effectif réel comme indicateur de la compétitivité économique qui est une sorte de synthèse de la compétitivité-prix sans pour autant capter les autres indicateurs relatifs à la compétitivité structurelle. C'est pourquoi et afin de compléter notre analyse, nous allons vérifier l'impact de cette flexibilisation sur la compétitivité, dans une optique de résultats.

4.2. La compétitivité de l'économie nationale selon l'optique de résultats.

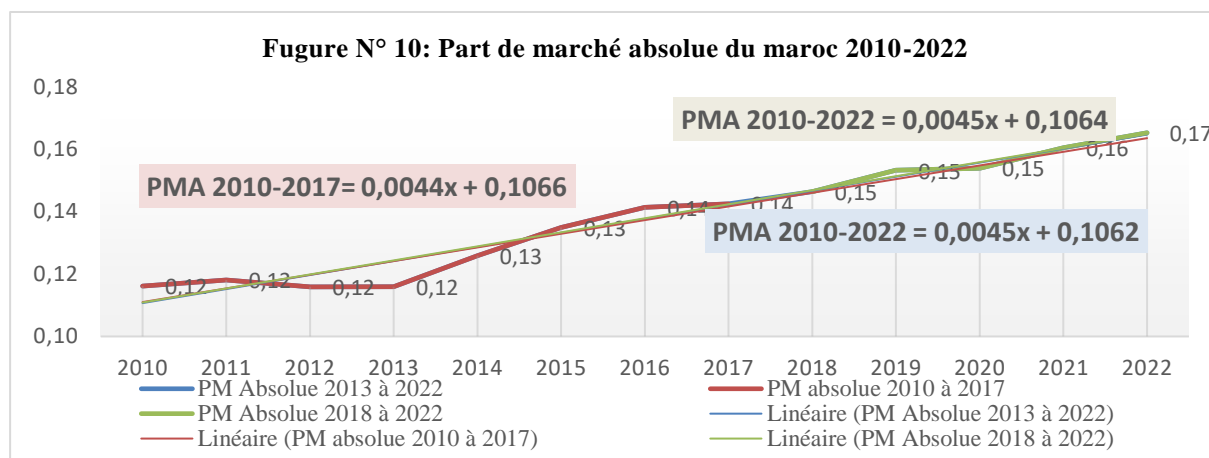
Depuis les années 80, le Maroc a entrepris plusieurs actions pour stimuler ses exportations et accroître la compétitivité de son économie, telles que son adhésion au GATT en 1987, la convertibilité partielle du dirham en 1993, et l'adhésion à l'OMC en 1995. Des accords de libre-échange ont également été signés. Des stratégies sectorielles ont été déployées pour dynamiser les secteurs traditionnels et favoriser l'émergence de nouveaux secteurs à fort potentiel de croissance. Malgré ces efforts, les importations et les exportations ont augmenté sans réduction du déficit commercial. Le recours au FMI pour une Ligne de précaution et de liquidité en 2012 et le passage à un régime de change flexible en 2018 ont été des mesures prises pour remédier à cette situation.

Dans cette section, nous allons analyser, dans une optique de résultats, l'évolution de quelques indicateurs du commerce extérieur. Pour cela, nous avons choisi trois grandes familles

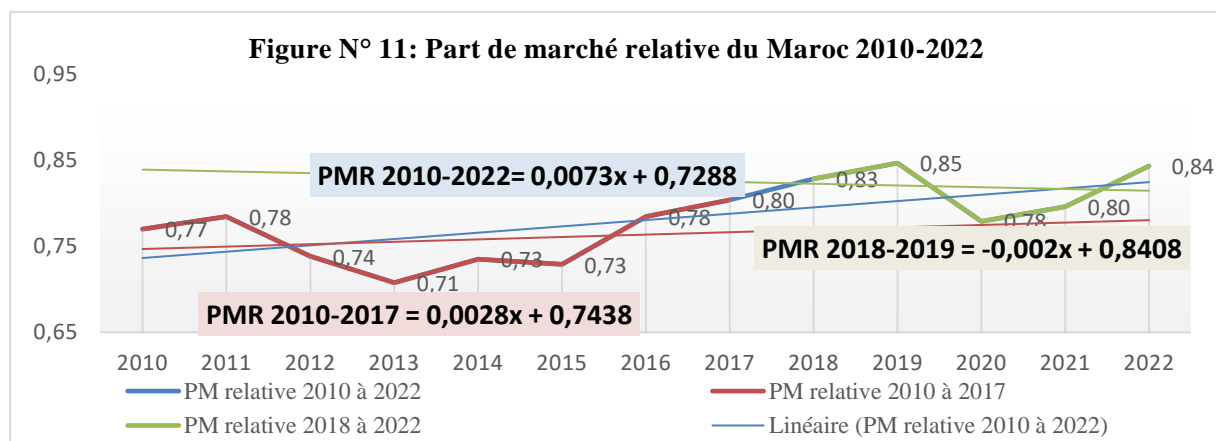
d'indicateurs de performance, les indicateurs de la balance commerciale, la part de marché, et les indicateurs de la valeur unitaire des échanges extérieurs. L'analyse porte sur deux phases principales. La première phase avant la flexibilisation (2010-2017), la deuxième phase après la flexibilisation de 2018 à 2022.

4.2.1 Part de marché du Maroc.

La part de marché d'un pays à l'international représente la proportion de ses exportations dans l'ensemble des exportations internationales. Il peut être calculer sur l'ensembles des exportations ou seulement pour un secteur ou un produit particulier, comme elle peut porter sur l'ensemble des exportations internationales et l'on parle dans ce cas de part de marché absolue, ou comparée aux exportations de quelques partenaires commerciaux (généralement des concurrents) et on parle de part de marché relative. La part de marché est généralement calculée en pourcentage, en divisant la valeur des exportations d'un pays par la valeur totale des exportations ou importation internationales pour une période donnée. Elle peut également être mesurée en volume ou en unités physiques.



Source : Données Organisation Mondiale de Commerce (OMC), Calcul de l'Auteur.



Source : Données Organisation Mondiale de Commerce (OMC), Calcul de l'Auteur.

Les statistiques du commerce international de l'OMC pour la période de l'étude, nous permis de dire que les parts de marché absolues des exportations marocaines ont connu une tendance haussière tout au long de cette période, passant de 0,12% en 2010 à 0,17% en 2022. Cette tendance a été consolidée durant la période poste flexibilisation, sans pour autant marquer une hausse plus que proportionnelle par rapport à 2010-2017 ($a_{2010-2017} \approx a_{2018-2019}$).

La part de marché relative du Maroc quant à elle, a connu une croissance accidentelle alternant des périodes de hausse et de baisse. En générale la croissance moyenne des parts de marché relatives était positive durant toute la période 2010-2022 ($a_{2010-2022} > 0$), positive de 2010 à 2017 ($a_{2010-2017} > 0$) et négative de 2018 à 2022 ($a_{2018-2022} < 0$). Cette situation révèle une dégradation de la compétitivité relative par rapport au pays concurrents depuis 2018.

Nous pouvons dire en guise de conclusion, que l'évolution de la part de marché des exportations marocaines, de manière générale et par rapport à nos concurrents directs a connu une croissance timide depuis 2010 sans pour autant marquer une inflexion de tendance positive après 2018. La période poste flexibilisation a été cependant pénalisée des suites de la pandémie COVID 19, surtout par rapport à nos concurrents (baisse de la PMR en 2020 de 0,85% à 0,78%)

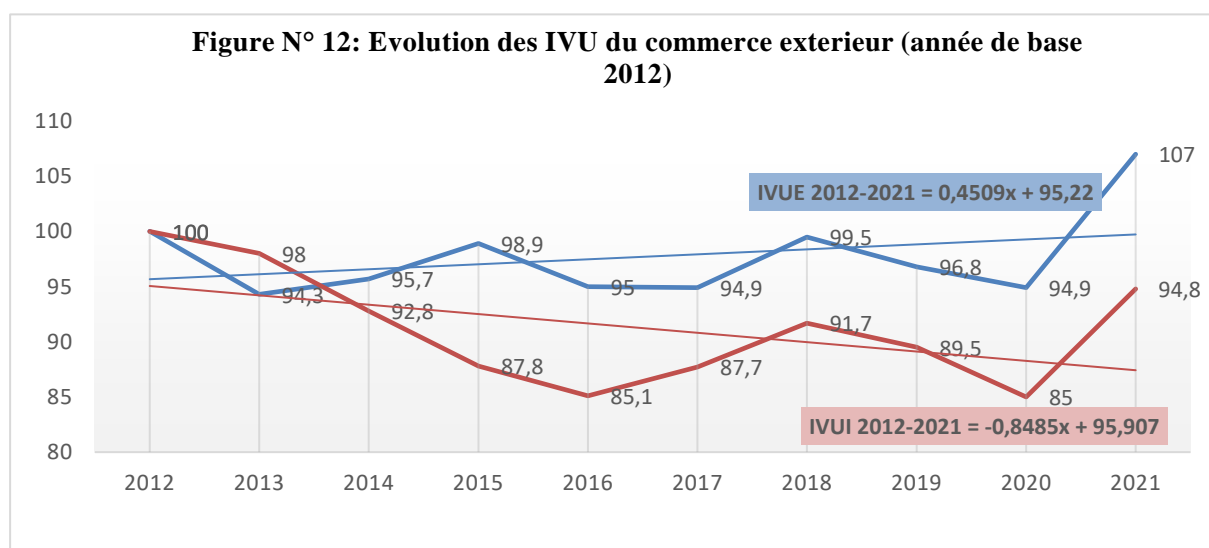
4.2.2 Indice de valeur unitaire du commerce extérieur.

Nous pouvons distinguer à ce niveau, l'indice de la valeur unitaire des exportations (IVUE) et l'indice de la valeur unitaire des importations (IVUI). L'IVUE est un indicateur qui permet de mesurer dans le temps, l'évolution des prix des exportations d'un pays. Cet indice permet de suivre la compétitivité des exportations du pays et mesurer ainsi la variation du prix moyen des exportations d'un pays par rapport à la période de référence.

L'indice est supérieur à 100 veut dire que les prix moyens des exportations ont connu une hausse relativement à la période de référence et que les exportations deviennent moins compétitives, tandis qu'un indice inférieur à 100 indique une baisse des prix moyens des exportations.

L'IVUI permet de suivre quant à lui, l'évolution des prix des importations d'un pays. Ainsi à la différence de l'IVUE qui mesure la compétitivité externe du pays, l'IVUI peut stimuler la compétitivité interne du pays quand sa valeur dépasse 100 à travers l'effet de substitution des importations. Dans le cas contraire, c'est-à-dire que les importations sont inélastiques ou incompressibles, l'augmentation de l'IVUE aggrave le déficit de la balance commerciale.

L'interprétation de l'évolution de ces deux indicateurs peut se faire différemment. Une augmentation de l'IVUE qui dépasse 100, peut être due à une augmentation des prix de production du côté de l'offre et on parle alors d'une baisse de compétitivité-prix des exportations, comme elle peut être causée par une augmentation de la demande externe (situation de monopole, de différenciation ou de qualité supérieure) sans que les prix ne soient baissés, et on parle alors d'une amélioration de la compétitivité structurelle du produit. Dans notre cas, nous allons nous limiter au premier niveau d'interprétation, une hausse de l'IVUE signifie une détérioration de la compétitivité-prix externe et une baisse veut dire amélioration de celle-ci.



Source : Données du Haut-Commissariat au Plan, Calcul de l'Auteur.

Pour l'analyse de cette indice, nous avons travaillé sur la période 2012-2021, conformément aux données disponibles fournies par le Haut-Commissariat au Plan.

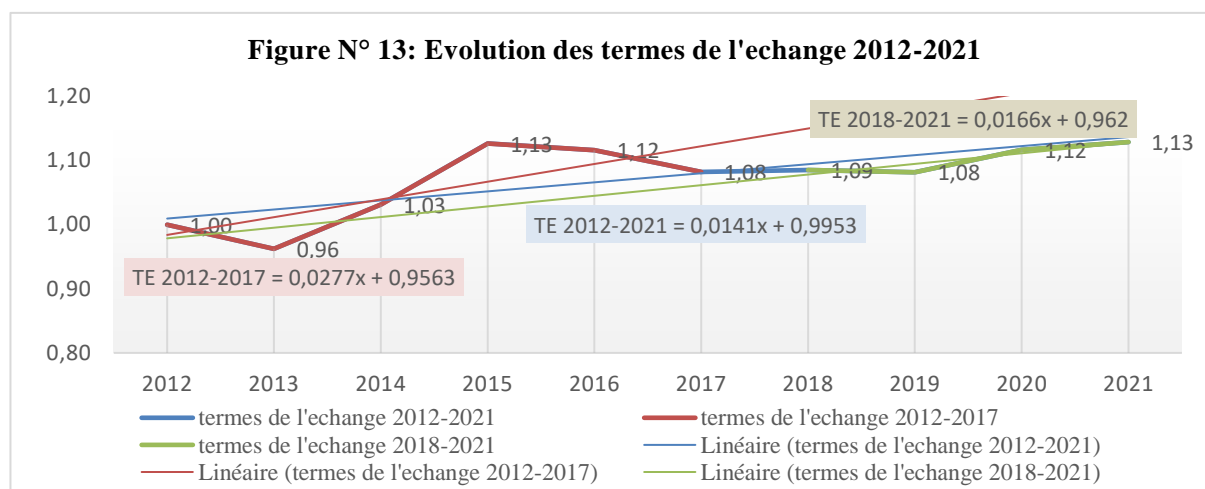
Nous pouvons dire de manière générale, que le prix moyen des exportations marocaines a connu une légère augmentation sur la décennie 2013-2021 ($a=+0.45$), contrairement au prix moyen des importations qui a baissé en moyenne sur la même période ($a=-0.85$). Cette situation est synonyme d'une détérioration de la compétitivité prix. La baisse des prix des importations face à une augmentation des prix des exportations ne peut qu'accroître le déficit de la balance commerciale à moyen terme (effet volume).

Cette évolution était différente entre les deux périodes de l'analyse. Alors qu'ils accusaient une baisse pendant la première période (2012-2017), ces indicateurs ont connu une augmentation après 2018. La compétitivité des exportations selon l'IVUE s'est détériorée après la flexibilisation du taux de change. Sans vouloir accuser la flexibilisation de cette détérioration, on peut au moins dire que ça n'a pas permis une amélioration de la compétitivité des exportations. L'IVUE est passé de 99,5 en 2018 à 94,9 en 2020, avant de rebondir à 107 en 2021 des suites de la crise de COVID 19 et la vague de cherté ayant touché les prix par l'effet de rattrapage de l'économie internationale.

Cette augmentation des prix qui a touché aussi bien l'IVUE que l'IVUI depuis 2018, était plus importante pour les exportations que pour les importations, ce qui nous renvoie à l'analyse d'un autre indicateur de compétitivité à savoir le terme de l'échange.

4.2.3 Termes de l'échange.

Les termes de l'échange représentent le rapport entre l'indice des prix des exportations et celui des importations, tous deux basés sur une année de référence commune. Si cet indicateur augmente, cela signifie que l'augmentation des prix des exportations est relativement plus forte que celle des prix des importations, ou que la baisse des prix des exportations est moins importante que celle des importations. Quelle que soit la situation, cela entraîne généralement une détérioration de la balance commerciale. À l'inverse, une diminution des termes de l'échange indique une amélioration de la compétitivité-prix.



Source : Données du Haut-Commissariat au Plan, Calcul de l'Auteur.

De 2012 à 2021, les termes de l'échange ont connu augmentation par rapport à l'année de base. L'indice est passé de 100 en 2012 à 113 en 2021. Cette augmentation est due essentiellement à une baisse des prix des importations face à une légère augmentation de l'indice des prix des exportations.

La perte de compétitivité était cependant beaucoup plus importante entre 2012 et 2017 (a 2012-2017 > a 2018-2021). Ce ralentissement de la détérioration de la compétitivité est dû essentiellement à un ralentissement de la baisse de l'indice des prix à l'importation qu'à la baisse de l'indice des prix à l'exportation.

Nous pouvons conclure que malgré la baisse de l'IVUE qui ne dépasse pas 100 durant pratiquement toute la période de l'étude (2012-2020) et qui laisse penser que la compétitivité des exportations marocaines s'est améliorée (augmentation constante des parts de marché), la baisse plus que proportionnelle de l'IVUI a neutralisé l'impact positif sur la balance commerciale. Nous avons alors assisté à une augmentation des exportations certes, mais de moindre importance que l'augmentation des importations aggravant ainsi le déficit de la balance commerciale remettant en question l'efficacité de cette action à moyen terme.

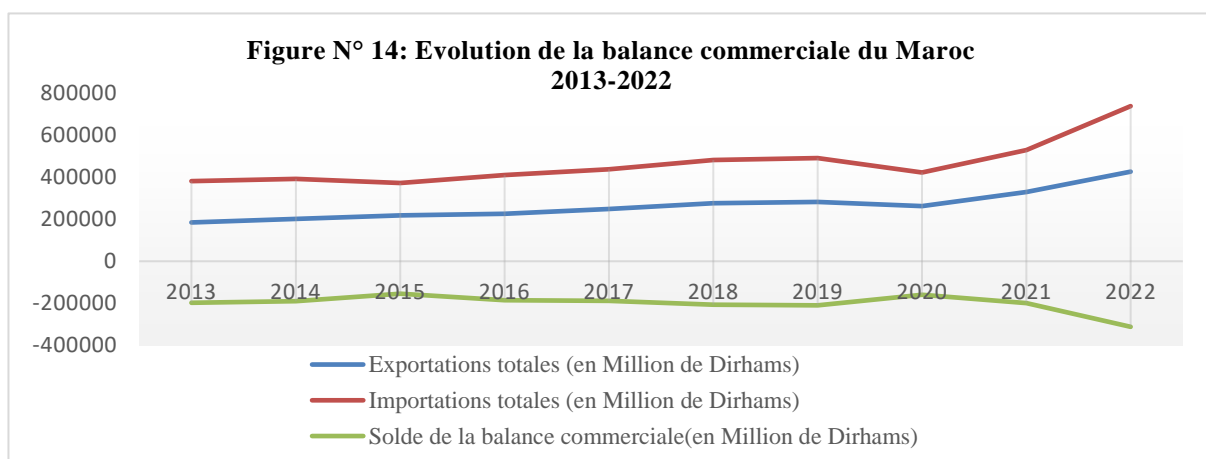
L'effet attendu après la flexibilisation sur la compétitivité de l'économie marocaine s'est fait sentir du côté des exportations pendant les deux premières années ayant suivies cette action. Les parts de marché se sont consolidées et améliorées, aussi bien au niveau international que

pour les principaux partenaires commerciaux, l'IVUE a baissé et les termes de l'échanges se sont détériorés donnant lieu à une certaine amélioration de la compétitivité prix.

L'introduction en mars 2020 du deuxième élargissement de la bande de fluctuation du Dirham, en conjonction avec le choc réel provoqué par la crise sanitaire mondiale du COVID-19 et les mesures de protection qui en ont découlé, perturbe la tendance du commerce international et rend difficile l'analyse de l'impact de cette seconde opération.

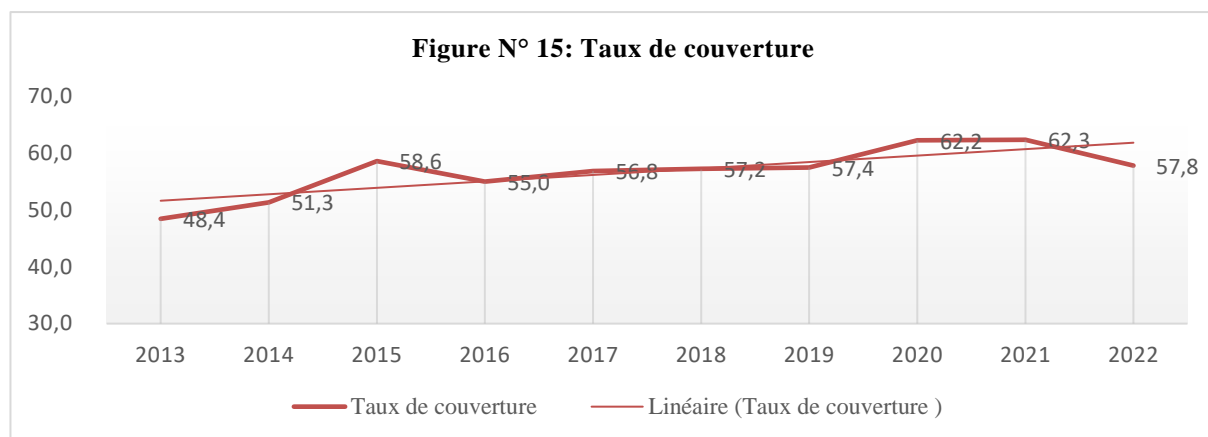
4.2.4 Les indicateurs de la balance commerciale.

Les changements observés dans les indicateurs de compétitivité mentionnés ci-dessus se reflètent parfaitement dans la balance commerciale du Maroc. Bien que les exportations aient progressé de manière constante au cours de la période étudiée, avec une croissance plus marquée ces deux dernières années, les déficits commerciaux du pays restent préoccupants, principalement en raison d'une augmentation disproportionnée des importations.



Source : Données de l'Office de Change (OC), calcul de l'Auteur

L'amélioration du taux de couverture des importations par les exportations durant la décennie, passant de 48,4% en 2013 à 62,3% en 2021 pour reculer à 57,8% en 2022, reste faibles et ne permet pas de faire face à d'éventuelles crise de change.



Source : Données de l'Office de Change (OC), calcul de l'Auteur

5. Conclusion

Depuis le premier élargissement de la bande de fluctuation du dirham en 2018, les indicateurs de compétitivité étudiés ne montrent pas une amélioration constante de la compétitivité externe de l'économie nationale, comme le souhaitent les autorités monétaires. L'analyse descriptive de la tendance du taux de change effectif réel, qui est un indicateur clé de la compétitivité prix, révèle une tendance à l'appréciation entre 2018 et 2021. Cette appréciation est principalement due au taux de change effectif nominal, qui est influencé par l'évolution des principales devises d'échange, notamment le dollar. Cette appréciation est cependant maintenue à un niveau plus ou moins acceptable grâce à une inflation maîtrisée et relativement faible et à la limitation de la marge de fluctuation de la valeur nominale du dirham.

En ce qui concerne l'impact de ces évolutions sur les résultats des échanges commerciaux, les tendances des indicateurs tels que la part de marché, les indices de volume unitaire à l'exportation (IVUE) et à l'importation (IVU), ainsi que les termes de l'échange, ne montrent pas de changements significatifs par rapport à la période précédant la flexibilisation. La part de marché absolue continue de progresser, suivant une tendance haussière amorcée depuis 2010. Cependant, en ce qui concerne la part de marché relative, le Maroc a perdu quelques points de compétitivité face à ses concurrents, notamment en raison de la dépréciation plus importante du taux de change effectif réel (TCER), principalement due à la dépréciation des taux de change effectifs nominaux (TCEN). Les IVU du commerce extérieur évoluent presque parallèlement, mais en défaveur des IVUE, entraînant une détérioration continue des termes de l'échange et, par conséquent, une balance commerciale de plus en plus déficitaire. Le déficit de la balance commerciale et le taux de couverture évoluaient de manière normale, avec une détérioration en

2022 suite à une augmentation en valeur plus que proportionnelle des importations que des exportations.

Après cinq années depuis l'introduction de la première phase de flexibilisation du régime de change, nous constatons que cette période a été marquée par des chocs externes et internes majeurs, tels que la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et une succession d'années de sécheresse. Ces événements ont perturbé les dynamiques économiques et introduit une incertitude structurelle, rendant difficile l'évaluation immédiate de l'impact potentiel de cette mesure sur la compétitivité-prix de l'économie marocaine. Une des limites majeures de cette analyse réside dans la faible marge de flexibilisation du régime, qui demeure contenue à +/- 5 %, restreignant ainsi la portée des ajustements nécessaires pour absorber efficacement les chocs externes. Cependant, certains mécanismes ont commencé à émerger, révélant des effets indirects de cette réforme. Par exemple, l'inflation a connu une hausse significative en 2022, en grande partie alimentée par une inflation importée liée à la forte dépréciation nominale du dirham face au dollar. Cet effet a souligné la vulnérabilité de l'économie marocaine face aux fluctuations des devises étrangères, tout en mettant en lumière le besoin de renforcer les capacités locales pour atténuer ces chocs. Sur le plan des exportations, bien qu'une augmentation ait été observée, celle-ci reste limitée par un taux de croissance économique et de production modeste, principalement grevé par les effets prolongés de la sécheresse sur les secteurs agricoles et industriels. Cette faiblesse de la production nationale pose également un risque accru de déséquilibre du marché interne, comme le souligne l'approche par l'absorption, où une demande interne non satisfaite peut aggraver les tensions sur les ressources disponibles.

Malgré ces limites, cette phase de transition apporte néanmoins des enseignements précieux. Elle a permis de tester la résilience de l'économie marocaine dans un contexte de régime de change plus flexible et de mettre en lumière les mécanismes d'ajustement encore fragiles mais prometteurs. Cette recherche peut être complétée par une analyse combinant l'importance de la flexibilisation du régime de change avec des politiques structurelles renforcées, telles que la diversification des exportations, la montée en gamme des produits locaux et le renforcement des infrastructures agricoles et industrielles.

En conclusion, bien qu'il soit encore prématuré de tirer des conclusions définitives sur l'impact de cette flexibilisation, l'étude souligne la nécessité d'une approche intégrée, alliant ajustement du régime de change et stratégies de développement économique durable pour maximiser les bénéfices potentiels de cette réforme.

Nous terminons ce travail en faisant référence à une définition de la compétitivité présentée dans le rapport Jacquemin et Pench (1997), qui synthétise les travaux du Groupe consultatif sur la compétitivité de la Commission européenne, qui dit que « *la notion de compétitivité ne constitue ni une fin en soi, ni un objectif. Elle est un moyen efficace de relever le niveau de vie et d'améliorer le bien-être social. C'est un outil...* »

BIBLIOGRAPHIE

1. Aglietta, M., Baulant, C., & Coudert, V. (1998). Compétitivité et régimes de change en Europe centrale. Centre d'études prospectives et d'information internationale, (1998–10), octobre.
2. Avenel, J.-D., & Peyrard, M. (2016). L'essentiel du risque de change et de ses instruments de couverture (1re éd.). Gualino.
3. Bedoui, H. (2018). Quelle vision éthique de la compétitivité ? L'apport des Maqasid charia. (Doctorat en Histoire des idées économiques et religieuses, Université de Lyon, École Normale Supérieure de Lyon).
4. Bettah, M., & Zniber, L. (2019). Solde des échanges extérieurs : Contribution des facteurs structurels et cycliques. DEPF Policy Brief, (11), mars.
5. Chérif, M. (2002). Les taux de change. Revue Banque.
6. Coudert, V., & Yanitch, J.-P. (2002). Dix ans de transition des régimes de change des pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'Union européenne : bilan et perspectives. Bulletin de la Banque de France, (99), mars.
7. Debonneuil, M., & Fontagné, L. (2003). Compétitivité. La Documentation française.
8. Direction des Affaires Générales. (2011). Estimation des élasticités du commerce extérieur du Maroc. Ministère du Commerce Extérieur, DAG, décembre.
9. Direction des Études et des Prévisions Financières. (2013). Compétitivité des exportations marocaines : quel bilan ? Ministère de l'Économie et des Finances, Études DEPF, mai.
10. Dupuy, M. (2019). Fiches d'économie internationale. Ellipses.
11. Dupuy, M. (2022). Économie monétaire et financière internationale. Ellipses.

12. Fadlallah, A., Boghiri, A., & Mouhil, I. (2014). Que coûtent les mésalignements du taux de change à l'économie marocaine ? *Dossiers de Recherches en Économie et Gestion*, numéro spécial, décembre.
13. Houssaini, A. (2007). *Compétitivité et "Supply Chain Management" : Le cas des exportations marocaines* (Doctorat en Sciences Économiques, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, Fès).
14. Lachaal, L. (2001). La compétitivité : Concepts, définitions et applications. In Laajimi, A., & Arfa, L. (Eds.), *Le futur des échanges agro-alimentaires dans le bassin méditerranéen : les enjeux de la mondialisation et les défis de la compétitivité*. *Cahiers Options Méditerranéennes*, (57), 29–36.
15. Lafay, G. (1976). Compétitivité, spécialisation et demande mondiale. *Économie et stratégie*, (80), 25.
16. Lahmouchi, M. (2018). La compétitivité des exportations marocaines : éléments d'analyse théorique et empirique. *International Journal of Economics & Strategic Management of Business Process (ESMB)*, 13, 38–57.
17. Moumni, N. (2019). Flexibilité du dirham : La justification théorique est-elle en adéquation avec les spécificités économiques et institutionnelles du Maroc ? *Critique économique*, (38–39), printemps-été.
18. Saby, D., & Saby, B. (2016). *Compétitivité, mercantilisme et guerre économique*. L'Harmattan.
19. Guillaumont Jeanneney, S. (2019). Les enjeux de la réforme du régime de change du Maroc. [ffhal-02287908f](https://doi.org/10.1080/17513758.2019.1644481).